



Municipalité de Wentworth-Nord

Extrait de procès-verbal

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2019 tenue par le Conseil municipal à 19 h au Centre communautaire de Laurel, au 3470 route Principale à Wentworth-Nord, à laquelle étaient présents le maire, monsieur François Ghali, la conseillère madame Suzanne Paradis et les conseillers, messieurs André Cliche, Eric Johnston, Jean-Luc Groulx, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

RÉSOLUTION 2019-09-767

5.13 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur François Ghali , appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de proclamer Wentworth-Nord municipalité alliée contre la violence conjugale.

Extrait conforme du livre des délibérations

Donné à Wentworth-Nord, ce 25e jour de septembre 2019

Marie-France Matteau

Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Sous réserve de l'approbation du procès-verbal par le Conseil municipal »